



Grande consultation des syndiqués

Note sur le dispositif : « L'action avec la CGT, vous la voulez comment ? »

Notre 52^e Congrès confédéral a rappelé le besoin d'amplifier les mobilisations partout dans les entreprises et les services. Il a également réaffirmé la volonté de travailler les grandes questions interprofessionnelles que sont les retraites, les salaires et les services publics, tout en ciblant le capital comme principal ennemi. La question de la généralisation des grèves ne peut pas être uniquement l'affaire de militants convaincus, soutenus ou non par leurs camarades ou leurs collègues. La lutte par procuration n'est ni suffisante, ni efficace. Le Congrès a également remis en avant la place essentielle et le rôle du syndiqué dans la CGT.

Se mobiliser et agir doit se faire en s'appuyant d'abord sur les syndiqués de la CGT qui doivent être associés à ce processus. C'est pourquoi, la CE confédérale a validé une grande consultation des syndiqués pour qu'ils puissent donner leur avis, tant sur les modes d'actions que sur leur fréquence. Oui, les syndiqués à la CGT doivent être acteurs et décideurs de l'organisation syndicale !

Cible et objectif : les syndiqués sont la cible. L'objectif est de recueillir les réponses de la moitié des adhérents, soit 350 000 questionnaires.

Outils disponibles :

- la consultation a été adressée aux syndiqués *via* le dernier numéro d'*Ensemble* ;
- un PDF modifiable est adressé aux organisations *via* la lettre du jour ;

Ces supports papier sont à renvoyer à CGT consultation syndiqués, 263 rue de Paris, 93100 Montreuil, ou sur grandeconsultation@cgt.fr.

- le site cgt.fr : la consultation est disponible sur le site internet de la CGT, où elle peut être remplie directement. Elle est également téléchargeable.

Un kit consultation sera remis lors du CCN. Il comprendra la consultation, des affiches A3 pour les panneaux syndicaux encourageant les syndiqués à participer et la présente note.

Durée : la consultation est engagée immédiatement jusqu'au 30 septembre. Un point sera fait à l'AG de rentrée du 27 août. Compte tenu de la période estivale et de la durée assez courte de la consultation, la réussite de cette dernière repose sur **l'engagement de toute la CGT**. Le premier point d'appui est évidemment le syndicat, mais toutes les initiatives à venir doivent être l'occasion d'impulser la remontée rapide des questionnaires : congrès, AG, CE, plan de visites des syndicats...

Dispositif de suivi : un dispositif confédéral de suivi est mis en place jusqu'au 30 septembre. Son pilotage est assuré par Nathalie Verdeil.

Montreuil, le 18 juin 2019